



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

☎ : 03 27 79 67 00 @ : contact@liguehdfft.fr - 🌐 <https://liguehdfft.fr>

Pôle de Beauvais : BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX ☎ : 03 44 02 42 02

@ : secretariat-beauvais@liguehdfft.fr

COMMISSION DU CRITERIUM FÉDÉRAL RÉGIONAL

Cambrai, le 25 août 2017

Gérald OLIVARES

☎ 06 67 24 67 13

@ : olivares.gerald@liguehdfft.fr

CIRCULAIRE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DU CRITERIUM FEDERAL 2017/2018

Une circulaire SPORTIVE précisera le règlement du Critérium Fédéral Régional et la répartition des joueuses et joueurs dans chaque division ainsi que les montées et descentes.

La procédure pour l'inscription des joueuses et joueurs.

L'inscription des joueuses et joueurs à l'échelon Départemental ou Régional du Critérium Fédéral s'effectue par l'intermédiaire de la plateforme SPID Espace « Mon club » **et uniquement de cette manière.**

La procédure est très simple, elle est décrite dans un didacticiel disponible sur le site de la Ligue Hauts-de-France de Tennis de Table en suivant le lien ci-après <https://liguehdfft.fr/category/la-ligue/administratif>

Les Dirigeants des clubs peuvent inscrire leurs joueuses et joueurs avant les dates butoirs indiquées dans le tableau ci-dessous.

Dates limites des inscriptions au Critérium Fédéral de la saison 2016/2017 :

Date de l'épreuve	Date limite d'inscription	Inscriptions valables pour les tours
1 ^{er} tour les 14 et 15 octobre 2017	Inscriptions jusqu'au 29 septembre 2017 à 12h00	1, 2, 3 et 4
2 ^{ème} tour 16 et 17 décembre 2017	Inscription jusqu'au 24 novembre 2017 à 12h00	2, 3 et 4
3 ^{ème} tour 27 et 28 janvier 2018	Inscriptions jusqu'au 5 janvier 2018 à 12h00	3 et 4
4 ^{ème} tour 17 et 18 mars 2018	Inscriptions jusqu'au 23 février 2018 à 12h00	4

Attention, pour chaque tour du Critérium Fédéral, passé la date limite d'inscription, l'application sera fermée et vous ne pourrez plus inscrire de joueurs pour le tour concerné.

D'après le règlement Régional du Critérium Fédéral, même inscrit, un joueur peut ne pas participer à un tour de l'épreuve. Sans justificatif avant la date limite d'inscription, avec justificatif après la date limite d'inscription.

Pour alléger les formalités administratives, il est désormais demandé aux joueuses et joueurs qui ne souhaitent pas participer à un tour auquel ils sont inscrits ou qui sont empêchés, de **le signaler, obligatoirement par courriel**, au secrétariat de la Ligue ou du Comité concerné avec copie au responsable du Critérium Fédéral de l'échelon considéré, avant la date indiquée dans le tableau ci-après et repris dans le calendrier général de la Ligue.

Toute absence après inscription, sans avis aux instances pongistes citées ci-dessus entraînera une amende de 20 € (vingt euros).

Date de l'épreuve	Date limite d'avis de non participation
1 ^{er} tour les 14 et 15 octobre 2017*	jusqu'au 6 octobre 2017
2 ^{ème} tour 16 et 17 décembre 2017*	jusqu'au 24 novembre 2017
3 ^{ème} tour 27 et 28 janvier 2018*	jusqu'au 5 janvier 2018
4 ^{ème} tour 17 et 18 mars 2018*	jusqu'au 23 février 2018

* toutes les divisions régionales ont lieu le samedi

Il est évident qu'une joueuse ou un joueur ayant un empêchement de dernière minute doit également signaler son absence pour ce tour du Critérium Fédéral, même si la date limite d'avis de non participation est dépassée. **Un courriel avec justificatif, avant la date de l'épreuve annulera l'amende prévue.**

Lien sur le site de la Ligue : <https://liguehdfft.fr/criterium-federal-regional>

L'inscription au Critérium Fédéral permet également de participer à d'autres épreuves qualificatives pour l'échelon régional, sans droit d'engagement supplémentaire :

- Finales départementales par catégories d'âges
- Finales départementales par classement

Et si la joueuse ou le joueur se qualifie, il participera aux Finales Régionales et pourquoi pas, à la Finale Nationale de l'épreuve.

Le Critérium Fédéral, ce n'est pas uniquement quatre tours d'une épreuve, c'est la possibilité de participer à des finales départementales, régionales et même nationales.

L'inscription aux finales départementales et régionales est gratuite pour ceux qui ont participé au Critérium Fédéral.

Les tarifs pour la saison 2016/2017 :

Catégories administratives	Tarifs de l'Inscription
SENIORS - VETERANS	35,00 €
JUNIORS (- 18 ans)	20,00 €
CADETS (-16 ans)	17,50 €
MINIMES (-13 ans)	9,50 €
BENJAMINS (- 11 ans)	4,10 €
POUSSINS	4,10 €

Modalités du paiement des inscriptions au Critérium Fédéral.

Lorsqu'un Dirigeant inscrit une joueuse ou un joueur au Critérium Fédéral, une imputation financière s'effectue automatiquement et un bordereau de paiement récapitulatif sera édité par le secrétariat de la Ligue Hauts-de-France de Tennis de Table.

Les clubs ayant inscrit des joueuses et joueurs au Critérium Fédéral, recevront le bordereau de paiement (comme celui du paiement des licences) afin de régler leurs inscriptions qui devront être payées pour :

1^{ère} échéance pour les tours 1 et 2, paiement pour le **lundi 4 décembre 2017.**

2^{ème} échéances pour les tours 3 et 4, paiement pour le **lundi 5 mars 2018.**

Pour votre paiement, privilégiez le virement postal ou bancaire, avec envoi simultané du document « Avis de virement » disponible sur le site de la Ligue, <https://liguehdfth.fr/2017/08/08/tarifs-de-la-ligue-hauts-de-france-de-tennis-de-table> (Si vous souhaitez régler par chèque, les chèques individuels de chaque joueur seront refusés. Seul un chèque collectif pour tous vos joueurs inscrits avec un récapitulatif détaillé sera accepté).

Références bancaires de la Ligue Hauts-de-France de Tennis de Table

CRÉDIT AGRICOLE à CAMBRAI

	Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
RIB France	16706	05056	50529288004	29
IBAN International	FR76 1670 6050 5650 5292 8800 429			Code SWIFT AGRIFRPP867

Comme toujours, n'ignorez pas le document de paiement que vous allez recevoir et ne le laissez pas sans réponse. Si vous rencontrez des difficultés passagères, contactez le Trésorier général de la Ligue Hauts-de-France de Tennis de Table.

Les membres du Conseil de Ligue espèrent que cette simplification de la procédure d'inscription et de règlement du Critérium Fédéral, qui s'inscrit dans une démarche globale de réduction des coûts administratifs et de protection de l'environnement en réduisant le nombre de formulaires, vous facilitera la gestion de votre club.

Un conseil, notez le nombre de joueurs que vous inscrivez au Critérium Fédéral et leur catégorie.

Gérald OLIVARES



PS : tout ce qui concerne le Critérium Fédéral est géré par le siège de la Ligue à CAMBRAI contact@liguehdfth.fr